PROJET DE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS

CAHIER D'ACTEURS

<u>Janvier</u> 2011

VILLE DE GARGES-LÈS-GONESSE



GARGES lès GONESSE

VILLE DE GARGES-LÈS-GONESSE

Hôtel de Ville 8, place de l'Hôtel de Ville - BP 2 95141 Garges-lès-Gonesse Cedex Tél.: 01 34 53 32 00 www.garges.net

Les enjeux économiques du Grand Paris

Les enjeux économiques du projet de métro automatique du Grand Paris sont extrêmement importants puisque le projet prévoit de relier 8 pôles de développement : Roissy-Villepinte, Le Bourget, La Plaine Saint-Denis, La Défense, l'Est parisien-cité Descartes, l'Est de la Seine-Saint-Denis, le plateau de Saclay et le sud de Paris à Evry.

a Ville de Garges-lès-Gonesse est évidemment très fortement intéressée par ce projet puisque, outre la double boucle, le projet de tracé présenté dans le cadre du débat public comporte une branche reliant le Bourget (nouvelle gare « le Bourget Aéroport ») à Roissy. Garges-lès-Gonesse est située à proximité du Bourget et cette branche du tracé devra donc être réalisée avec un prolongement du tramway T5, de l'arrêt Garges-Sarcelles jusqu'au Bourget pour permettre un rabattement optimal, cohérent et nécessaire de cette ligne vers le Bourget. Le maillage et l'optimisation des moyens de transports collectifs, sur cette partie du territoire de l'Ouest parisien, sont évidemment une condition nécessaire au développement de ce territoire, qui souffre depuis toujours d'un enclavement n'autorisant pas un réel développement et des opportunités d'accès à l'emploi pour les Gargeois.

Le tracé de base relie également ces deux pôles par le Triangle de Gonesse, espace stratégique d'environ 1 000 hectares, dont 400 urbanisables, identifié au SDRIF 1994 comme l'un des principaux pôles de développement de l'agglomération parisienne. La Ville de Garges souhaite naturellement que le métro soit interconnecté au barreau ferroviaire de Gonesse, qui reliera à l'horizon 2020 la gare RER D de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville à la gare RER B du Parc des Expositions, et sur lequel est prévue une gare au Triangle de Gonesse. Dans le tracé du métro automatique présenté au débat public, cette gare est présentée comme optionnelle. L'implantation de cette gare est pourtant très importante, pour le développement de l'est francilien auquel appartient Garges-lès-Gonesse : il convient donc de retenir cette gare dans le tracé définitif, qui sera arrêté à l'issue du débat public.

Les cahiers d'acteurs sont des contributions sélectionnées par la CPDP qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.



Un territoire fragile et enclavé

Notre territoire est une illustration des déséquilibres historiques entre l'ouest parisien, plus riche, et l'est francilien, plus défavorisé. (Cahier d'acteurs Val de France - Gonesse).

e territoire de Garges se caractérise par un taux de chômage très important : 21,60 % en 2007 (11,20 % pour le Département - 19,3 % pour Val de France). Malgré les opérations de rénovation urbaine, les projets de développement économique sont conditionnés par l'amélioration de la desserte routière et des transports en commun qui reste insuffisante à ce jour. En raison d'infrastructures de transports inadaptées, le territoire se trouve de fait « enclavé » par rapport aux pôles de développement à proximité et en particulier par rapport aux 90 000 emplois de Roissy-CDG. Aujourd'hui pour se rendre à Roissy -CDV, un Gargeois doit prendre le RER D à la gare, voyager 20 minutes pour arriver à Gare du Nord ; il faut ensuite reprendre le RER B et effectuer un trajet d'un peu plus de 30 minutes pour arriver à l'aéroport qui est,

tout juste à 15 km de Garges. Il lui faudra au minimum 1 h 15 avec les changements contre 15 à 20 minutes en voiture ou avec le projet du Grand Paris. Cela illustre une réalité: l'Est du Val d'Oise est défavorisé en matière d'offres de transport en commun.

De ce fait, depuis la création de cet aéroport, le bassin de population Gargeois est resté en marge du dynamisme économique de Roissy-CDG. La création d'une gare de métro automatique sur le triangle de Gonesse sera un formidable atout. D'après les études en cours, cette gare, à cet emplacement, permettrait de se rendre à Roissy - CDG en moins de 15 minutes, et d'accéder à tous les pôles d'emplois de Paris et du Nord de l'Île-de-france en moins de 45 minutes. Sans oublier que sa création pourrait générer aussi 40 000 emplois. Cela revient à dire que ce projet n'est qu'un simple rattrapage, il permettrait de faire du territoire de Val de France et de Gonesse un développement économique pôle de important.

Une offre globale de transports

outes ces potentialités de développement sont nécessaires. En effet, le faible taux de motorisation de la Ville (seul 64 % des ménages possèdent une voiture ou plus en 2006 selon l'Insee) et l'importance des déplacements domicile/ travail effectués en transport en commun par les habitants nécessitent un maillage resserré. Au sein de la communauté d'agglomération de Val de France, la ville de Garges est celle où l'usage des transports en commun est le plus fort, avec près de 30 % des déplacements effectués en transport en commun (source : PLD Val de France).

Il est temps, aujourd'hui, de mettre les réseaux de transport du territoire en phase avec les besoins. Pour cela, la Ville de Garges-lès-Gonesse soutient la création du Réseau de Transport du Grand Paris et met en avant la nécessité de faire de la création des gares de Roissy-CDG, du parc des Expositions, des deux arrêts inscrits sur la Ville du Bourget, la



gare du Triangle de Gonesse, une priorité dans la programmation du projet.

Ce projet doit impérativement être complété par le développement des transports de proximité pour permettre à ce dispositif de pénétrer au plus profond du territoire. Dans ce sens, la Ville de Garges-lès-Gonesse demande que les deux arrêts inscrits sur la Ville du Bourget, l'un au Musée de l'Air et de l'Espace, l'autre à hauteur de la gare RER actuelle, soient accompagnés de la réalisation effective du prolongement du tramway T5, de l'arrêt Garges-Sarcelles jusqu'au Bourget, afin de rendre efficace le système de transport de rabattement. Et puis il ne faut pas oublier que Le Bourget, c'est l'arrivée d'Eurocopter et le développement d'une zone industrielle dédiée à l'aéronautique. La Ville de Garges-lès-Gonesse ne peut pas se permettre de passer à côté de cette opportunité!



Développer un territoire à *Très Grande Vitalité économique*!

a création du réseau de transport du Grand Paris et d'une gare du métro automatique sur le Triangle de Gonesse permettra de dépasser l'ambition d'un simple rattrapage et de faire de Val de France - Gonesse l'un des principaux pôles de développement en Île-de-France. En rendant le territoire accessible très rapidement depuis Roissy-CDG, Le Bourget, la Défense et les grands pôles franciliens, l'attractivité économique sera considérablement renforcée. Il s'agit pour la commune de Gargeslès-Gonesse de ne plus subir uniquement au quotidien les externalités négatives de l'aéroport (bruit, contraintes de développement liées au Plan d'Exposition au Bruit, etc.) mais également de bénéficier de l'extraordinaire activité qu'ils génèrent, grâce à des liaisons efficaces.

Les enjeux sont majeurs pour les Gargeois, car il s'agit à la fois de désenclaver le territoire, permettre à l'ensemble des Gargeois de se déplacer plus facilement en direction de Paris, la Défense, Roissy-Charles de Gaulle ou Le Bourget, de faciliter l'accès à la formation pour les jeunes ainsi qu'à l'emploi, aux services et à la culture, de définir une identité pour ce territoire et de créer les conditions de son développement économique et social en structurant le tissu urbain et en favorisant l'émergence de nouvelles activités.

Ce réseau permettra de réduire de façon conséquente les temps de transport des habitants.

La Ville de Garges-lès-Gonesse

1- Soutient le projet de réseau de Transport Public car :

- il assure le désenclavement de notre territoire et plus largement celui de l'Est du Val d'Oise ;
- il offre une desserte pour les Gargeois, des bassins d'emplois (la Défense, Paris, Roissy) qui en sont jusqu'à présent exclus à cause de l'absence de desserte par les transports en commun ;
- il permet aux jeunes d'accéder aux pôles de formation;
- il pérennise les financements importants de la rénovation urbaine ;
- il favorise les atouts et le développement du territoire.

2- Demande que:

- les deux arrêts inscrits sur la Ville du Bourget, soient accompagnés de la réalisation effective du prolongement du tramway T5;
- la gare optionnelle du Triangle de Gonesse soit réalisée.

